

Aux parents des élèves du collège.

Arbois, le 9 juillet 2020.

Madame, Monsieur,

A la veille de quelques semaines de congés, ce courrier pour vous communiquer les informations utiles à la préparation de la prochaine année scolaire.

Alors qu'une année toute particulière vient de se terminer du fait de la crise sanitaire que nous avons traversée, je voudrais tout d'abord remercier chacune et chacun. Remercier les jeunes qui ont su s'adapter à cette situation inédite, qui ont poursuivi leur activité scolaire malgré les difficultés rencontrées, qui ont respecté et appliqué les consignes. Nul doute que cette expérience les aura fait grandir. Vous remercier, vous, parents de votre confiance et de votre accompagnement auprès des élèves durant le confinement. Remercier l'équipe pédagogique et les personnels de Saint Just pour leur travail et leur investissement dans la mise en place du suivi pédagogique des élèves, du travail administratif, de la mise en œuvre du protocole sanitaire en lien avec l'OGEC et de son application. Des moments forts de partage et de solidarité ont aussi été vécus durant cette crise, ce sont des pépites à garder en mémoire.

Je félicite l'ensemble des élèves de la classe de 3°. Tous ont obtenu leur affectation et leur DNB : 3 mentions très bien, 5 mentions bien et 4 mentions assez bien. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Concernant l'année scolaire 2020-2021, la rentrée se fera le :

Mardi 1° septembre 2020 à 9h pour les élèves de la classe de 6°.

Mardi 1 septembre 2020 à 13h30 pour les autres collégiens.

Vous pourrez accompagner directement vos enfants sur le site du collège où vous serez accueilli par des membres de l'équipe éducative et de l'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire autour d'un café/brioche. Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les fournitures scolaires lors de cette première journée, uniquement de quoi écrire et un sac afin de remporter un ou deux livres à couvrir.

Les professeurs principaux des classes seront : Mme POIROT en classe de 6°. Mme CARLIOZ en classe de 5°. M. CETRE en classe de 4° et Miss MORRISON en classe de 3°. L'année scolaire sera divisée en deux semestres. En plus des conseils de fin de semestre, l'équipe éducative se réunira en conseils pédagogiques de mi-semestre afin d'assurer un suivi pédagogique régulier de vos enfants.

Le stage des élèves de 3° aura lieu du lundi 1° au vendredi 5 février 2021.

La destination retenue pour le voyage est MUNICH (sous réserve des autorisations ministérielles). Le détail de son organisation vous sera communiqué à la rentrée.

Le collège ouvre ses portes de 07h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h50. Les cours se dérouleront de 7h55 à 12h00 et de 13h35 à 16h30 et de 7h55 à 12h le mercredi. Le collège fournit aux élèves tous les manuels scolaires moyennant une caution de 50 euros. Les cahiers d'activités ou fournitures scolaires particulières sont achetés par le groupe scolaire et refacturés au prix coûtant aux familles.

Je vous rappelle que :

- ❖ Vous devez prévenir l'établissement dès que possible et au plus tôt en cas d'absence imprévue de votre enfant, et justifier valablement toute absence. Le chef d'établissement peut estimer que le motif invoqué est irrecevable et que par

conséquent l'absence est injustifiée. Elle fera donc l'objet d'un signalement auprès des autorités académiques.

- ❖ **Les absences prévisibles feront l'objet d'une demande par avance et par écrit indiquant nettement les motifs, complétée par la suite par une pièce justificative.**
- ❖ Toute particularité de santé, ancienne ou actuelle, qui peut avoir des incidences sur la vie quotidienne de l'élève doit être précisée. Nous ne sommes pas autorisés à administrer sans ordonnance des médicaments quels qu'ils soient aux enfants. En conséquence, je vous remercie de prévoir le nécessaire (ordonnance et traitement) pour les enfants allergiques ou sujet à des maux particuliers et de déposer le tout, le matin de la rentrée au secrétariat-comptabilité. En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus proche. La famille est immédiatement informée par nos soins. Pour les problèmes médicaux non urgents, la famille est tenue de venir chercher son enfant malade.
- ❖ L'assurance « responsabilité civile » de votre enfant est souvent incluse dans les contrats « Responsabilité chef de famille » ou « Multirisque habitation ». Par contre l'assurance « Individuelle accidents » est très rarement incluse dans ces contrats et est obligatoire, c'est pourquoi vous devez obligatoirement, au plus vite, nous fournir une attestation de votre assurance si vous n'avez pas choisi d'adhérer à l'assurance « Individuelle accidents » de la Mutuelle Saint Christophe par le biais du contrat de scolarisation. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service secrétariat-comptabilité.
- ❖ Les objets de valeur sont inutiles et déconseillés dans le cadre scolaire. L'établissement ne peut être tenu responsable en cas de dégradation, perte ou vol. De même, l'usage des téléphones portables, baladeurs, consoles de jeux et autres ...est interdit. Ces objets ne peuvent en aucun cas être utilisés pendant le temps scolaire.
- ❖ Le règlement intérieur transmis à vos enfants le jour de la rentrée devra impérativement être lu et signé par vos soins. Il se trouvera dans le cahier de bord que nous vous demandons de vérifier et signer régulièrement car il contient toutes les informations importantes que l'équipe éducative tient à votre disposition et représente un outil de communication et de suivi essentiel qui assure le lien entre les familles et l'établissement. De même, vous disposez d'un accès aux notes, aux devoirs, aux remarques et sanctions de vos enfants mais aussi aux informations importantes **par le site Ecolodirecte dont les codes d'accès vous seront communiqués** et que vous devrez conserver.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la réunion d'information de début d'année le :

Vendredi 11 septembre 2020 à 18h00 pour la réunion de la classe de 6°

Vendredi 11 septembre 2020 à 18h30 pour la réunion des classes de 5°, 4° et 3°.

Enfin n'hésitez surtout pas à me contacter pour toutes questions ou difficultés, je me tiens à votre disposition. Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée, je vous assure, Madame, Monsieur, de mon entier dévouement au service de vos enfants.

La directrice coordinatrice
Aline BASSARD

Collège Saint Just
23, rue Chevreière. 39600 ARBOIS
03.84.66.07.94 college@stjust.eu

